



# Contrat d'engagement solidaire 2024

## TerraLuna – Légumes

certifié biologique et Nature et Progrès

*AMAP'tite Montagne*  
*amapitemontagne@gmail.com*

Il est convenu entre :

**Nom / Prénom :** .....  
**Adresse :** .....  
**Code postal :** ..... **Ville :** .....  
**Mail :** .....  
**Portable :** .....

*ci-après dénommé-e **consommateur-riche***

d'une part, et :

**Nom / Prénom :** SEBBAN Ophélie et GROS Louka  
**Producteur-riche de :** Légumes... certifié biologique et nature et progrès  
N° d'immatriculation SIRET : 82745782100029  
Adresse : 4 rue du plan pernet. Néglia  
Code postal : 39240 Ville : Arinthod  
Mail: [opheliesebban@gmail.com](mailto:opheliesebban@gmail.com). Tel: 06 25 05 22 74

*ci-après dénommé-e **producteur-riche***

d'autre part,

### Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP'tite Montagne, définis dans le bulletin d'adhésion 2024, s'appliquent au présent contrat.

### Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir TerraLuna
- Fournir au-à la consommateur-riche des légumes, certifiés biologiques et Nature et Progrès, le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

### Article 2 : Durée du contrat

Le contrat court du 24/04/2024. au 18/12/2024 (soit 35 paniers).

### Article 3 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est hebdomadaire. Les paniers sont à récupérer le mercredi de 17h15 à 18h45.

### Article 4 : Nombre minimal de commandes

Le-la consommateur-riche s'engage à passer au moins 31 commandes par période citée à l'article 2.

### Article 5 : Contenu et prix du panier

#### 5.1 Contenu et prix du panier

- Cochez la formule choisie :
  - UN GRAND PANIER (3-4 personnes) : 35 paniers x 16 € **soit 560 €**
  - UN PETIT PANIER (1-2 personnes) : 35 paniers x 12 € **soit 420 €**

## 5.2 Modalité de paiement

Le·la consommateur·rice émettra un chèque, à l'ordre de "Terra Luna", à remettre au·à la référent·e.

- Cocher la mensualité sélectionnée :

<u>Grands paniers</u>	<input type="checkbox"/> 8 mensualités de 70 €	<input type="checkbox"/> 4 mensualités de 140 €	<input type="checkbox"/> 2 mensualités de 280 €
<u>Petits paniers</u>	<input type="checkbox"/> 8 mensualités de 52.5 €	<input type="checkbox"/> 4 mensualités de 105 €	<input type="checkbox"/> 2 mensualités de 210 €

## 5.3 Annexes

Une fiche descriptive de l'ensemble des légumes proposés au fil de la saison et les périodes de récoltes sera transmise au consommateur·trice lors de l'adhésion au présent contrat.

## Article 6 : Les absences

### 6.1 Absences imprévues

L'absence est considérée comme imprévue dès lors que la personne adhérente n'a pas signalé son absence 8 jours avant la livraison. Le panier est alors considéré comme "perdu" et non remboursable.

### 6.2 Options : Absences prévues:

Durant la durée d'engagement, le·la consommateur·rice peut s'abstenir au total de **4 paniers**. Soit elles sont déjà prévues sur ce formulaire, soit le·la consommateur·rice peut avertir le référent au minimum 8 jours avant la livraison.

Si absences déjà connues, merci de préciser les dates :

1) ..... / ..... / 24      2) ..... / ..... / 24      3) ..... / ..... / 24      4) .... / .... / 24

En fonctions des décoches utilisées par le partenaire et/ou les absences signalées 8 jours avant, le producteur s'engage à rembourser le montant par chèque à la fin de l'année en décembre 2024.

Fait à Orgelet en 2 exemplaires originaux, le .....

Le·la consommateur·rice  
(Nom, Prénom, Signature)

Le·la producteur·rice  
Ophelie Sebban et Louka Gros